

BILLET COMMUNAL



Le Pavillon Sainte Julie | Janvier 2024





LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, les membres du Conseil Municipal et moi avons souhaité faire un point sur les actions, nombreuses, menées au service de la commune et de ses habitants, depuis un peu plus de 3 années.

Malgré un début de mandat marqué par la crise sanitaire, l'équipe municipale a été à l'origine de plusieurs projets d'envergure.

Les objectifs et les valeurs qui nous guident, les conseillers et moi, en ayant toujours à cœur l'intérêt commun, sont de 2 natures essentiellement :

- Améliorer votre quotidien, privilégier les moments de rencontre, les échanges, les animations et la solidarité.
- Protéger l'environnement, préserver l'aspect rural et le patrimoine de la commune.

Il nous importe de veiller à ce que la commune ne devienne pas une cité-dortoir, mais un espace où il fait bon vivre.

Citons quelques réalisations : l'installation d'une antenne de téléphonie mobile, l'aménagement du parking à l'entrée de la commune, la rénovation des locaux de l'école et de la mairie, l'installation d'un skate parc, l'animation du Point Lecture, l'accueil des nouveaux habitants, la mise en place de PanneauPocket (après la création d'un site internet et d'une page Facebook mairie), l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme en cours, l'enfouissement des réseaux, etc. sont autant de projets qui répondent aux objectifs que nous nous sommes fixés.

Les réunions du Conseil sont l'occasion de débattre et de décider en cherchant le meilleur compromis dans votre intérêt.

Je tiens ici à remercier les 2 adjoints et les conseillers pour le travail accompli ensemble au quotidien. Je précise que suite à la démission de Gilbert BLOT cet automne, pour raisons personnelles, David DEJEU a été élu 1er adjoint.

Je reviens sur l'installation, il y a quelques mois, de PanneauPocket, je vous engage à charger cette application gratuite, si ce n'est déjà fait, vous serez ainsi en lien permanent avec les informations communales.

Je conclurai, enfin, en ayant, pour la commune, un regard optimiste tourné vers l'avenir et en souhaitant à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2024, emplies de sérénité, faites de belles rencontres, de moments de partage.

Les membres du Conseil et moi vous donnons rendez-vous le samedi 27 janvier prochain à 17h30, salle Roland Chaplot, pour un moment de convivialité et de mise à l'honneur de Jean Claude Herluison qui prend sa retraite de pompier, des personnels, des bénévoles, des partenaires, de tous ceux qui s'impliquent dans la vie de la commune.

MARIE-ANGE CHALVET

VIE DE LA COMMUNE

PANNEAU POCKET

Cette application mobile gratuite permet aux habitants d'être informés en temps réel de l'actualité de la commune, des événements, des alertes et des services municipaux.

La mise en place de Panneau Pocket est une nouvelle étape dans le développement de la communication municipale. L'application permet de mieux informer les habitants de la commune, de faciliter leur participation à la vie locale tout en supprimant la distribution de papiers.



AVRIL 2023



HOMMAGE À ROLAND CHAPLOT

Un vibrant hommage a été rendu à notre ancien maire, Roland Chaplot.

Ce dernier a œuvré 35 ans et a marqué la commune de son empreinte, en contribuant à son développement et à son rayonnement.

Au cours de son mandat, Roland a notamment été à l'initiative de la construction de notre salle des fêtes ; ainsi, celle-ci porte désormais son nom.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Cette rencontre, organisée par la municipalité, a été l'occasion pour les élus de présenter les services et les équipements de notre commune, ainsi que les projets en cours. Les nouveaux habitants ont également pu se présenter et échanger avec l'ensemble des participants.

Un livret présentant la commune leur a été remis.

Nous invitons tout nouvel habitant à se présenter en mairie dès son arrivée afin de faire connaissance et de faciliter les démarches à venir.



GOÛTER DES SENIORS

Comme chaque année, la commune a organisé un goûter en l'honneur des seniors de la commune. Cet événement a été l'occasion de réunir 61 habitants de plus de 65 ans autour d'un moment de convivialité et de partage.

L'événement s'est clôturé autour de parties de belote ; tous sont repartis avec leur colis de Noël.



DÉCEMBRE 2023



FLEURISSEMENT

Chaque année, les conseillers municipaux s'attellent à fleurir les différents points de la commune, afin de lui donner une belle allure et de la rendre plus agréable à vivre.

Le fleurissement de la commune est une tradition que nous sommes fiers de perpétuer.

Chaque habitant peut également contribuer à l'embellissement de notre commune en fleurissant son jardin et ses fenêtres.

ATELIERS NUMÉRIQUES

La commune, grâce au département, a mis en place des ateliers numériques gratuits et ouverts à tous. Ces ateliers se déroulent chaque lundi après-midi et sont animés par Jessy. Huit habitants y participent régulièrement.

Le programme est varié et s'adresse à tous les niveaux. Il comprend notamment les thèmes suivants : découverte des outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones), navigation internet, création et utilisation d'une boîte mail, accompagnement aux démarches administratives en ligne, et bien plus encore !



AVRIL 2023



POINT LECTURE

Le point lecture est un lieu ouvert à tous, petits et grands, où il est possible de lire et d'emprunter des livres. Il est mis à disposition par la municipalité et animé par des bénévoles.

Le département, via la médiathèque de l'Aube, renouvelle deux fois par an un prêt de plus de 150 livres qui s'ajoutent à ceux que possède la commune.

Ouvert un samedi sur deux, de 10h30 à 12h00, le point lecture propose un large choix de livres pour tous les âges et tous les goûts, des romans, des bandes dessinées, des documentaires, des livres pour enfants, etc.

Des animations sont également régulièrement proposées (théâtre d'ombres, Noël, etc.). Martine DERAUVET et Anna ULMAN sont responsables de cette animation, où vous accueillent également Sarah, Mathilde, Amélie et Nawel.

CHATS ERRANTS

Notre commune est confrontée au problème des chats errants. Ces animaux peuvent être source de nuisances pour les habitants.

La municipalité a pris des mesures pour lutter contre ce problème. Elle a notamment signé une convention avec la clinique vétérinaire de Payns, afin de freiner les reproductions.

Dans le cadre de cette convention, sur avis de la mairie, le vétérinaire stérilise et identifie les chats errants capturés. Pour rappel, l'identification par puce électronique ou tatouage au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad) est obligatoire.

La municipalité dispose actuellement d'une vingtaine de chats à adopter. Ces chats ont été stérilisés et identifiés.

Ils sont en bonne santé et prêts à rejoindre une nouvelle famille.

Si vous souhaitez adopter un chat, vous pouvez contacter la mairie.



ILLUMINATIONS

Les illuminations de Noël ont été installées sur la place de la mairie, comme chaque année. Cette opération a été réalisée par des membres du conseil municipal et des habitants volontaires.

Cette année, les illuminations sont encore plus nombreuses.

L'installation des illuminations de Noël est un moment important pour la commune. Elle permet de créer une ambiance chaleureuse et de marquer le début des festivités de Noël.



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

La commune organise chaque année trois cérémonies commémoratives :

- Le 8 mai, cérémonie de commémoration de la Victoire de 1945. Cette cérémonie se déroule devant le monument aux morts, place de la mairie. Elle est l'occasion de rendre hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.
- Le 11 novembre, cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918. Cette cérémonie se déroule également devant le monument aux morts. Elle est l'occasion de rendre hommage aux victimes des guerres et des conflits.
- Le 14 juillet, cérémonie de la Fête nationale. Cette cérémonie se déroule sur l'ensemble du terrain de sports, en présence des élus, des habitants et des associations. Elle est l'occasion de célébrer la République et la nation françaises.

Ces cérémonies sont importantes pour la commune, car elles permettent de rappeler les valeurs de la République et de la démocratie. Elles sont également l'occasion de se rassembler et de se souvenir des sacrifices consentis par nos aïeux.

14 JUILLET

Chaque année, notre commune organise différentes animations pour la fête nationale :

- Animations pour les petits et grands :
Un château gonflable est installé pour le plus grand plaisir des enfants. Des jeux et des activités sont également proposés pour les adultes.

- Tournois sportifs :
Des tournois de football et de pétanque sont organisés pour tous les niveaux.

- Feu d'artifice (le 13 au soir) :
Le feu d'artifice est tiré au bois Corplet. Il promet un spectacle pyrotechnique grandiose.

La commune vous invite à partager, cette année encore, ce moment de fête et de convivialité.



Don de sang

MAI 2023

DON DE SANG

Une collecte de sang a eu lieu le 12 mai 2023 à la salle Roland Chaplot. Cette collecte a été organisée par l'Établissement français du sang (EFS) et la municipalité.

Le don du sang est un acte citoyen qui permet de sauver des vies.

Cette mobilisation, belle preuve de solidarité et de générosité des habitants de notre commune, sera renouvelée cette année.

NETTOYONS LA NATURE

Cette année encore, une vingtaine de volontaires ont donné de leur temps pour ramasser les incivilités de quelques-uns !

Canettes de bière, mégots de cigarette, plastiques divers et variés, ainsi que des dépôts sauvages de meubles et autres dans les bois environnants.

Merci encore à tous les bénévoles.



SEPTEMBRE 2023

ÉTAT CIVIL

MARIAGES / PACS

12/06/2021 : Mélanie LECLERC et David DEJEU

14/02/2022 : Céline JULES-CYRILLE et Alain MICHTA

30/07/2022 : Eloïse DERAUVET et Dimitri BORDET

17/09/2022 : Frédérique WIART et Anthony MAILLARD

06/05/2023 : Mélodie BROUIL-LARD et Wilfried BARBIER

DÉCÈS

15/02/2021 : Margaretha MEIR-HAEGHE

15/02/2021 : Pierrette BODIE

14/08/2021 : Ladislav ULMAN

11/01/2022 : Marcel WALKIERS

08/01/2023 : Yasmine BECARD

02/02/2023 : Jean-Michel HUGOT

24/04/2023 : Robert SAINTON

16/08/2023 : Thierry DEVILLIERS

27/08/2023 : Guy BOIZET

02/10/2023 : Simone DELAUNAY

NAISSANCES

13/03/2021 : Lana DHERVILLIERS

12/04/2021 : Tiago MAILLARD

03/05/2021 : Théa LEBEAU

12/01/2022 : Lelio BARBIER

20/06/2022 : Corentin BOIZET

11/08/2022 : Romy BRISSY

04/09/2022 : Julia COUVRAND

26/09/2022 : Zoé COURTOIS

PROJETS RÉALISÉS



PARKING ENTRÉE DE VILLAGE

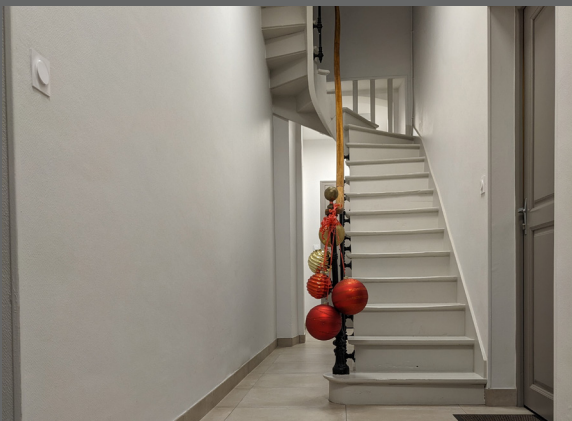
Les travaux ont consisté en la mise en place d'un revêtement de sol bitumeux, l'aménagement et le fleurissement à proximité de la machine à pain et l'installation d'un banc et d'une table pour se restaurer. Ces aménagements ont permis de rendre le parking plus accessible, plus sûr, et d'embellir cette entrée de village.



JARDIN DU SOUVENIR

Au sein de notre nouveau cimetière, le jardin du souvenir a été réaménagé en 2021.

Ce jardin est un espace dédié à la dispersion des cendres des défunts. Il est un lieu de recueillement et de sérénité, propice à la réflexion et à la méditation.



RÉNOVATION ÉCOLE ET MAIRIE

Les travaux de l'école et de la mairie ont permis de moderniser le bâtiment et de le rendre plus confortable, fonctionnel et accueillant pour les enfants et habitants.

Les travaux ont consisté en :

- Entrée et Mairie :
 - Isolation phonique
 - Peinture
 - Changement des sols
 - Aménagement de rangements
- École :
 - Isolation phonique
 - Peinture
 - Aménagement de rangements
 - Mise en place de stores
 - Aménagement de tableaux

Ils ont été financés en partie par la commune, et par des subventions du département, de TCM et de la région.



SKATE PARK

L'installation d'un skate park à proximité de la salle des fêtes et des terrains de sport est une réponse à une demande des jeunes de notre commune, permettant de leur offrir un espace dédié à la pratique du skate, du BMX et de la trottinette.

Cet aménagement, en partie subventionné par TCM et la MSA et réfléchi en concertation avec nos jeunes, leur permet de pratiquer leur sport en sécurité sans avoir à se soucier des dangers de la circulation ou de la présence d'obstacles, de se retrouver entre amis et de créer du lien social.



ANTENNE DE TÉLÉPHONIE

L'antenne, mise en service début 2022 par l'opérateur Free et intégrant l'ensemble des opérateurs, permet de sortir la commune de la zone blanche ; le conseil municipal ayant fait reconnaître celle-ci dès 2020.

L'antenne permet désormais aux habitants et aux visiteurs de notre commune de bénéficier d'une couverture en téléphonie mobile optimale. Ils peuvent dorénavant passer et recevoir des appels, envoyer des SMS et utiliser internet en toute quiétude.



MACHINE À PIZZAS

Fin 2022 a été inauguré un distributeur de pizzas sur le parking d'entrée de la commune.

Ce distributeur, mis en service par la société Black Box, est accessible 24h/24 et 7j/7 et offre une solution pratique et rapide pour les habitants de la commune et des environs qui souhaitent se régaler d'une pizza, quelle que soit l'heure.



LA BAR'KETTE

Présent tous les mercredis soir sur le parking d'entrée de la commune, la Bar'kette, food truck spécialisé dans les fish and chips, le chicken chips et les frites belges, propose un rendez-vous gourmand.

La Bar'kette, prépare également des sauces maison (mayonnaise, aioli, tartare) qui valent le détour.



AMÉNAGEMENT LOTISSEMENT CHAMONNOISE

Les travaux d'aménagement du lotissement de la Chamonnoise ont pris fin début 2023.

Les habitants du lotissement peuvent désormais profiter d'une voirie et d'un aménagement paysager de qualité.

Les derniers emménagements ont eu lieu en fin d'année 2023.



SITE INTERNET

Mis à jour en 2021, le nouveau site, plus moderne et ergonomique, permet de faciliter la navigation et l'accès aux informations.

Le groupe de travail Mémoire et vie d'un village, de l'association ASL, a réalisé un travail considérable pour collecter et sauvegarder la mémoire du village. Ce travail est désormais accessible dans la section "Archives".

Vous pourrez y découvrir des photos, des documents et des témoignages qui retracent l'histoire du village, de ses habitants et de ses traditions.

Nous tenions en ce billet, à remercier ce groupe de travail, notamment Daniel PERARD, pour son travail si précieux.

PROJETS EN COURS



PLU

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) poursuit son cours. Ce projet, qui devrait être finalisé en 2024, a pour objectif de définir les règles d'aménagement et de construction sur le territoire communal.

Le PLU est un document important pour la commune, car il permet de :

- Se mettre en conformité avec les schémas légaux (SRADDET et SCoT)
- Définir le cadre de vie des habitants (garantir un cadre de vie harmonieux)
- Promouvoir le développement durable (réduction de l'artificialisation des sols)

La municipalité est engagée dans une démarche participative pour la constitution du PLU. Elle a organisé plusieurs réunions publiques et ateliers afin de recueillir l'avis des habitants et des acteurs locaux.

L'enquête publique sera lancée au printemps.

2022

ENFOUISSEMENT

Le conseil municipal a décidé de lancer un projet d'enfouissement des réseaux. Cette opération qui a débuté mi-janvier et concerne, dans un premier temps, les rues des Templiers et Royale, permettra de supprimer les réseaux aériens, tels que les lignes électriques, téléphoniques, d'éclairage public, etc.

L'enfouissement présente de nombreux avantages : amélioration de l'esthétisme de la commune en supprimant les poteaux et les fils électriques, amélioration de la sécurité, réduction des risques de chutes et d'accidents, facilitation de l'entretien des réseaux, en limitant les coupures de courant et de téléphone.

Le coût total de l'opération est estimé à **400 000 euros**. La commune bénéficiera de subventions du département, et du SDEA (syndicat départemental d'énergie), finançant pour moitié le projet.



2024

DATES À RETENIR

11 MARS 2024

Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

08 MAI 2024



28 AVRIL 2024

Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation

09 JUIN 2024



14 JUILLET 2024



25 SEPTEMBRE 2024

Journée nationale d'hommage aux harkis

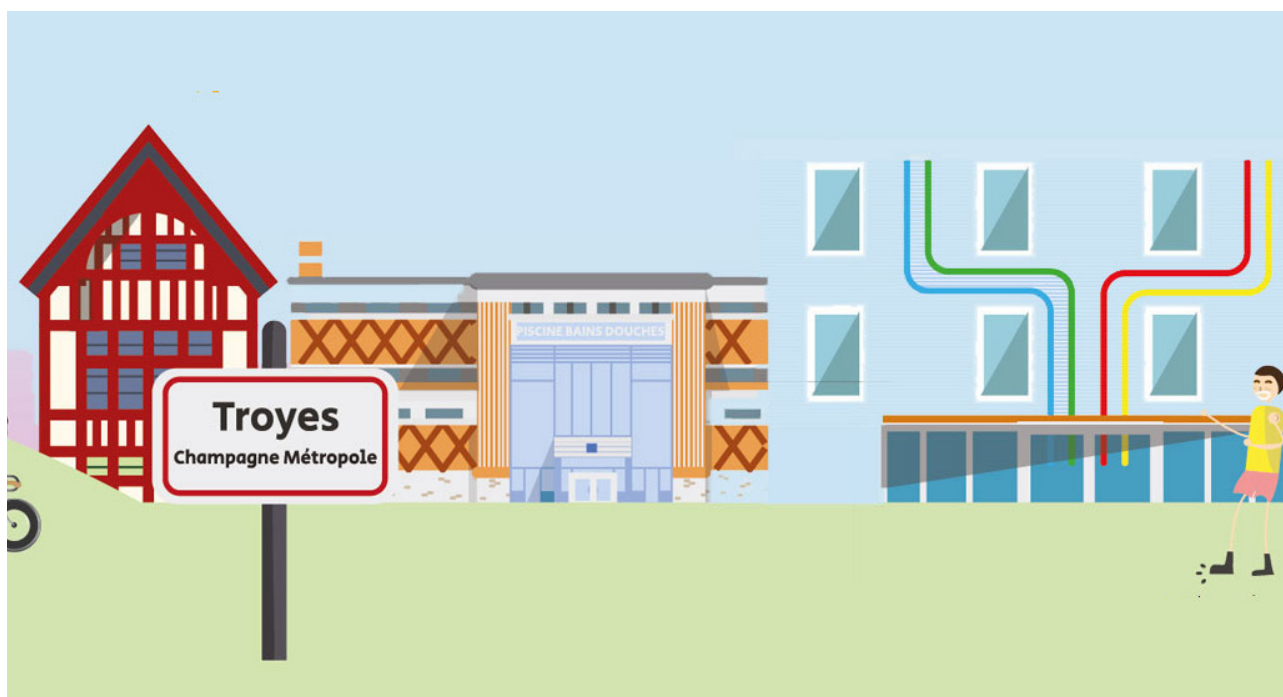
11 NOVEMBRE 2024



05 DÉCEMBRE 2024

Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie

TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE



Il importe ici de rappeler que notre commune a été rattachée à la Communauté d'agglomération, Troyes Champagne Métropole (TCM) en janvier 2017.

TCM fait beaucoup pour le développement économique de notre territoire (installation de Garnica, de Clarins, de Maison Jean Rousseau) entreprises qui apporteront rapidement de nombreux emplois dans l'agglomération.

TCM ce sont de nombreux services à la disposition de tous : Médiathèque, Maison France Services, Maison du Patrimoine, rénovation de l'habitat, collecte des déchets, déchetteries, transport scolaire, subventions, etc...

Outre la mutualisation de services, TCM, c'est aussi, sachez-le, un soutien important aux élus dans la gestion de la commune, sur de nombreux sujets.

Cette année, TCM met en avant le compostage, obligatoire depuis janvier, une solution simple et efficace pour réduire ses déchets. Le compostage permet de transformer les déchets organiques, tels que les restes de repas, les épluchures de fruits et légumes, les feuilles mortes, etc. en compost, un engrais naturel.

Il est possible d'obtenir un composteur gratuitement en s'inscrivant à un atelier sur le portail : <https://composteur.troyes-cm.fr/>

Nous vous invitons à venir en échanger lors de nos permanences.

N'hésitez pas à consulter le site <https://troyes-champagne-metropole.fr/> afin de découvrir d'autres services que nous apporte notre rattachement.

INFORMATIONS PRATIQUES



POMPIERS

Notre commune a la chance de bénéficier d'un CPI qui veille sur votre sécurité. Les pompiers sont régulièrement à la recherche de nouveaux volontaires.

Vous pouvez faire leur connaissance lors de la distribution du calendrier (dernier weekend de novembre) et de leur passage pour les roulées (Lundi de Pâques). Cette année, deux nouvelles recrues intègrent notre CPI, amenant l'effectif à 6 pompiers.

Il est à noter que Magali DOLLAT a été nommée Chef de Corps en septembre 2023.

ASL

L'Association Sport et Loisirs (A.S.L) gère les animations de trois communes : Le Pavillon Sainte Julie, Villeloup et Echemines.

Quelques exemples d'activités régulières :

- Lundi soir : sport (marche ou gymnastique en salle Marie JOSSIER)
- Mardi et vendredi soir : tennis de table de 18h à 20h (salle Marie JOSSIER)
- Mercredi soir : atelier postural à 18h30 (salle Roland CHAPLOT)
- Jeudi après-midi : belote / jeux de cartes

Autres animations ponctuelles :

- Galette des rois
- Bourse puériculture
- Randonnées
- Feux de la Saint Jean
- Après-midi jeux de société
- Vide grenier
- Soirée Beaujolais

L'association est toujours à la recherche de volontaires, n'hésitez pas à contacter la Présidente, Mme Anne-Charlotte BAUDRY (0687366998 / asl10@live.fr)





CONTACT GENDARMERIE

Notre nouveau gendarme référent depuis janvier est le gendarme LAURENT. Ce gendarme est notre interlocuteur privilégié pour toutes les questions de sécurité. Il est chargé de :

- Maintenir un contact régulier avec la municipalité pour connaître les besoins et préoccupations des habitants
- Contribuer à la mise en place de la participation citoyenne
- Assurer le suivi des interventions de la gendarmerie sur la commune



PARTICIPATION CITOYENNE

Notre commune est engagée dans une démarche de participation citoyenne, en lien avec la gendarmerie, via une convention signée en novembre 2021.

Cette démarche vise à renforcer la sécurité des habitants en les associant à la surveillance de leur environnement.

Concrètement, les citoyens volontaires sont formés par la gendarmerie aux bons réflexes à adopter en cas de situation suspecte.

Une rencontre entre notre gendarme référent et les habitants volontaires, au nombre de sept, aura lieu en début d'année.

CALENDRIER 2024 COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Saint-Benoît-sur-Seine - Le Pavillon-Sainte-Julie - Villeloup - Deney-Saint-Pierre

N'oubliez pas de trier vos déchets à la source

- Ordures ménagères
- Verre
- Déchets verts
- Jours fériés
- Supplément de collecte
- Semaines impaires

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
01-01	01-02	01-03	01-04	01-05	01-06	01-07	01-08	01-09	01-10	01-11	01-12

DÉCHETS

Un calendrier, disponible en mairie et sur Panneau Pocket, a été distribué. Celui-ci indique les jours de collecte des déchets ménagers, des emballages recyclables et des déchets verts.

DECHETTERIE

La déchetterie la plus proche est celle de Saint Lyé ; accessible les lundis et vendredis de 14h à 18h, mercredis de 10h à 13h et de 14h à 18h, samedis de 9h à 13h et de 14h à 18h et les dimanches de de 10h à 13h.

Les autres déchetteries de l'agglomération nous sont également accessibles.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Les règles de publicité des actes des collectivités locales ont changé depuis le 1er juillet 2022. Le Conseil Municipal a choisi la dématérialisation des procès-verbaux de ses réunions que vous trouverez sur le site (<https://le-pavillon-sainte-julie.fr/>) dès qu'ils auront été validés par les élus lors du Conseil suivant.

Les délibérations prises lors des réunions du Conseil seront publiées dans la semaine qui suit celui-ci.

L'affichage de ces actes, sous le préau de la mairie, est maintenu.



RPI

Le Pavillon-Sainte-Julie fait partie d'un RPI (réseau pédagogique intercommunal) avec les communes de Villeloup, Dierrey Saint Julien et Dierrey Saint Pierre, permettant de mutualiser les moyens et les ressources en matière d'enseignement.

Ce RPI offre à nos enfants :

- Une solution pérenne : maintien de l'école communale
- Le bus pour le ramassage scolaire
- La cantine et le périscolaire de Dierrey Saint Julien

Notre commune accueille une classe de Grande Section et de CP, encadrée par Julia (enseignante) et Céline (ATSEM).



SALLE DES FÊTES

Construite en 1999, la salle Roland CHAPLOT peut vous accueillir pour vos fêtes familiales ou pour toute autre manifestation.

Très demandée, nous vous conseillons de réserver suffisamment tôt lors de nos permanences.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

L'inscription préalable n'est plus nécessaire. Le jury passera dans la commune fin juin et appréciera les propriétés à distinguer.



CONCILIEUR DE JUSTICE

Gratuit, le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole en mesure d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Sur rdv, au 09 62 63 75 48, la maison France Services de Saint Lyé dispose d'une permanence le 3^e mardi du mois de 9h30 à 12h.

CDAD 10

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Aube est accessible via la maison France Services de Saint Lyé, sur rdv au 09 62 63 75 48.

Les juristes du CDAD pourront répondre gratuitement et en toute confidentialité à l'ensemble de vos questions juridiques.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Tout aménagement extérieur ou construction doit faire l'objet d'une déclaration préalable et d'un permis de construire.

Ces documents sont à déposer en mairie.

CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT / PERMIS

L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à disposition un moteur de recherche vous permettant de trouver un rendez-vous dans une mairie équipée : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune de résidence.

L'inscription peut se faire en ligne sur <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr> ou en se rendant au secrétariat de mairie.

RECENSEMENT

Chaque habitant âgé de 16 ans doit se faire recenser auprès du secrétariat de mairie. Cette démarche obligatoire pour le permis de conduire et l'inscription à un examen permet d'effectuer la mise à jour des listes électorales et déclenche la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

CORRESPONDANTE DE PRESSE LOCALE

Notre correspondante L'Est-Eclair est Delphine BOIZET (06 60 74 08 08). Elle est chargée de rédiger des articles relatifs à la vie de notre commune.



MAIRIE

🏠 Adresse :

16 rue Royale - 10350 Le Pavillon-Sainte-Julie

📞 Contacter la Mairie :

📞 Téléphone : 03 25 76 58 48

✉️ E-mail : mairie.pavillon@wanadoo.fr

🌐 Site internet : <https://le-pavillon-sainte-julie.fr/>

📘 Facebook :

<https://www.facebook.com/lepavillonsaintejulie>

📱 PanneauPocket :

Sur iPhone, Android et <https://www.panneaupocket.com/>

📅 Ouverture du secrétariat de mairie :

Mardis et vendredis de 14h à 20h

🕒 Permanence des élus :

Mardis et vendredis de 19h à 20h

📞 Joindre vos élus :

📞 Maire - Marie-Ange CHALVET : 06 33 57 37 52

📞 1^{er} adjoint - David DEJEU : 06 11 92 57 82

📞 2nd adjoint - Magali DOLLAT : 06 08 60 21 40